

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 mars 2018

Convocation du 16 mars 2018

L'an deux mille dix-huit et le vingt-six mars à 19h30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe DUBONNET, Maire.

Présents : Philippe DUBONNET, Bernard MARECHAL, Marianne NEGRE, Jean-Claude PILLET, Jocelyne GOUGOU, Agnès MARANZONI, Jean-François DUBONNET (arrive à 20h07), Vincent LAGUILLAUMIE (arrive à 19h55), Hubert MARECHAL, Carole MASCHERONI, Catherine LALINDE

Absente et excusée : Joëlle ARNAUD

Absents : Jean-Baptiste CURTO, Amadou NDIAYE, Serge ROCHE

Mme Agnès MARANZONI a été élue secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR

- Budget 2017 : vote du compte administratif, affectation du résultat, approbation du compte de gestion
- Vote du budget primitif 2018
- Vote des taux d'imposition 2018
- Travaux en cours
- Questions diverses
 - Festival Zygomatic

La séance débute à 19h42.

Le compte-rendu du conseil municipal du 26 février 2018 est adopté à l'unanimité (09 voix).

Vote du compte administratif 2017

| | | dépenses | recettes |
|---------------------------|------------------------|------------|------------|
| REALISATION DE L'EXERCICE | section fonctionnement | 412 575.36 | 520 684.27 |
| | section investissement | 284 093.74 | 385 157.52 |
| REPORT DE L'EXERCICE 2016 | section fonctionnement | 0 | 0 |
| | section investissement | 0 | 89 328.00 |
| RESTES A REALISER | section fonctionnement | 0 | 0 |
| | section investissement | 0 | 0 |
| RESULTAT CUMULE | section fonctionnement | 412 575.36 | 520 684.27 |
| cf CA 2017 | section investissement | 284 093.74 | 474 485.52 |
| | TOTAL CUMULE | 696 669.10 | 995 169.79 |

Adopté à l'unanimité (08 voix). Mr le Maire ne prend pas part au vote. Mrs LAGUILLAUMIE ET JF DUBONNET sont absents.

Vote du Budget primitif 2018 et affectation du résultat 2017

Monsieur H MARECHAL présente le budget primitif 2018. En fonctionnement, il s'équilibre à 612 180.91€ et en investissement à 437 925.78€.

M H MARECHAL passe en revue les grandes lignes des dépenses et recettes de fonctionnement et liste les investissements prévus.

Les recettes sont en baisse compte-tenu de la fin des activités périscolaires et de la vacance du logement au-dessus de l'école, mis à disposition de cette dernière en attendant un aménagement des locaux en prévision de la hausse des effectifs.

Les prévisions budgétaires sont ambitieuses par rapport au début du mandat malgré la baisse des dotations de l'Etat, du transfert de charges sur les collectivités territoriales et des recettes difficiles à estimer pour certains postes.

Le résultat excédentaire d'un montant de 108 108,91 € de la section de fonctionnement au titre des réalisations du compte administratif est affecté en report dans la section de fonctionnement. Cette somme permet notamment d'amortir sur une année la dépense 2017 de 127 016€ relative à l'opération de la Butte du Chef-Lieu.

Les années passées, le résultat était affecté en réserve d'investissement.

Adopté à l'unanimité (11 voix). Mrs LAGUILLAUMIE ET JF DUBONNET sont présents.

Monsieur le Maire remercie Mr H MARECHAL pour le travail effectué.

Approbation du compte de gestion 2017

Le conseil municipal:

1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 01 janvier 2017 au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017 par le Receveur, visé par l'ordonnateur, n'appelle aucune observation de sa part et approuve le dit compte.

Adopté à l'unanimité (11 voix).

Délibération n°14 : Vote des taux d'imposition 2018

Maintien des taux de l'an dernier à savoir :

- Taxe d'habitation : 7.78%
- Foncier bâti : 19.43%
- Foncier non bâti : 91.64%

Adopté à l'unanimité (11 voix)

Questions diverses

- **Butte du Chatelard** : les logements locatifs seront livrés début juillet.

- **Aménagement de l'école** : l'état des lieux a été réalisé et 3 scénarios ont été proposés. A suivre.
- **Festival Zygomatic** : soirée prévue à Saint-Cassin le 26 avril prochain. Billets en vente à la mairie.
- **Travaux SNCF** : Mr B MARECHAL s'est rendu à une réunion concernant les travaux de réfection de la voie entre Chambéry et Saint-André le Gaz qui se dérouleront d'avril à septembre prochain de jour et de nuit. Du 16 au 20 avril, le passage à niveau de La Cascade sera fermé. La deuxième partie des travaux se déroulera en théorie du 15 juillet au 10 septembre. Les passages à niveau seront également fermés sur toute la ligne concernée. Des problématiques de bruit et de sécurité seront à gérer puisque 500 personnes par jour travailleront sur site.
- **PLUI** : pas de retour pour l'instant sur les remarques effectuées par les élus. Mr le Maire est intervenu lors du dernier conseil communautaire pour faire part de son inquiétude quant au délai imposé et de la méthode utilisée pour le découpage des zones. Cette méthode ne tient pas compte des efforts d'économie du foncier déjà réalisés depuis de nombreuses années dans les documents d'urbanismes des mandats précédents (POS, PLU)
La commission urbanisme poursuivra ses travaux d'échange avec le service urbanisme de Grand Chambéry autant que nécessaire. Un courrier sera également envoyé au vice-président concerné pour une demande de RV.
-
- **Mini Cassinois** : à distribuer la semaine prochaine, avant le 16 avril.
- **Urbanisme** : la secrétaire de mairie fait le point sur les dossiers en cours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h18.